



**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 29 avril 2024, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 22 avril 2024, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix  
 Nombre de membres présents : 21 représentants 36 voix  
 Nombre de membres présents ou représentés : 25 représentants 40 voix

**Délibération n° BS-2024/12**

**Objet : Redécouverte du patrimoine maraîcher et fruitier de Chartreuse - Actions 2024**

**LISTE DES PRESENTS :**

<b>1° COLLEGE</b> 1 représentant = 6 voix	<b>5° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	BREYTON Stéphanie
REY Freddy	CHAVAND Christelle
VIAL Cédric	CLOUZEAU Dominique
	ESCARON Dominique
<b>2° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	EYMERY Clémentine
GERIN Anne	MICHALLET Bernard
	MOREL Véronique
<b>3° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	
GUIGUE Gilbert	<b>6° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
WOLFF Corine	BOIX-NEVEU Arthur
	BOUZON Elodie
	EGO Catherine
<b>4° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	LAVAL Sylvain
	POZO Jean-Christophe
	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
	DEPINOIS Marc
	PICHON-MARTIN Bertrand
	ZUCCHERO Pascal

**LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :**

<b>1° COLLEGE</b> pouvoir = 6 voix	<b>5° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix
	GUSMEROLI Stéphane à ESCARON Dominique
	DELPHIN Maurice
<b>2° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	MONIN Michelle
<b>3° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	<b>6° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix
	DUPRAZ Fabien à ZUCCHERO Pascal
<b>4° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	
BAABAA Jimmy à BOIX-NEVEU Arthur	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
HABFAST Claus à CLOUZEAU Dominique	MOLLIERE Denis
BONNARDON Pierre	

Votants (en voix) : 40  
 Exprimés (en voix): 40  
 Pour : 40  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

## **Objet : Redécouverte du patrimoine maraîcher et fruitier de Chartreuse - Actions 2024**

Le Parc de Chartreuse œuvre depuis 2016 à la Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalier et ornemental de Chartreuse, en collaboration avec les associations CRBA (Centre de Ressources de Botanique appliquée) et JDMM (Jardins de Mémoires Montagnes).

Un inventaire des variétés de fruits, de légumes, de céréales, de fleurs, etc., anciennes et/ou adaptées à la Chartreuse a tout d'abord été réalisé, par le biais d'enquêtes ethnobotaniques et de recherches historiques en archives.

Ensuite, les acteurs locaux ont été mobilisés et concertés selon leurs centres d'intérêt (fruits, légumes, céréales...), leurs attentes et besoins ont été capitalisés, des projets sont identifiés. Les graines collectées ont commencé à être reproduites par des habitants ou professionnels (maraîcher, lycée agricole) locaux en vue de leur redistribution, des séances d'identification de fruits ont été organisées, tout comme des formations pour faire ses graines ou greffer des arbres fruitiers. La liste des variétés anciennes et/ou locales se précise.

Entre 2018 et 2020, des actions spécifiques et des expérimentations participant au déploiement des connaissances capitalisées et au développement d'outils répondant aux besoins identifiés auprès des acteurs locaux et partenaires du projet ont été mis en œuvre. Par ailleurs, l'accompagnement et l'expertise du CRBA et de JDMM ont permis de rendre concrets certains projets et de lancer des expérimentations : plantation de vergers, partenariats entre maraîchers et restaurateurs...

Entre 2020 et 2022, les actions auprès du grand public se sont ralenties en raison de la crise sanitaire. Des formations « Faites vos graines » et de taille et greffe des fruitiers, en extérieur, ont pu être organisées. La collection de graines de variétés locales, issues de la présente démarche et détenues par le CRBA, a été confiée au Lycée horticole de Saint-Ismier afin d'en assurer la conservation sur le territoire. La convention triennale entre le Parc, le Lycée et son exploitation a été renouvelée pour 3 ans (2022-2024). Une convention similaire a été signée avec la Fondation et le lycée horticole du Bocage à Chambéry, lieu d'accueil des dernières formations graines et de multiplication de quelques variétés locales. Deux campagnes d'analyse génétique ont été conduites, enrichissant notablement la connaissance et l'histoire des fruitiers de Chartreuse.

Le Parc a suivi autant que possible les différents projets des acteurs du territoire : pépiniériste, producteur de plants, vergers communaux, association glanant et transformant les pommes de vergers abandonnés... Des stands ont été tenus sur différents événements : marché aux fleurs, fête des plantes... pour diffuser la démarche.

En 2023, les formations pour la taille et la greffe d'arbres fruitiers à destination du grand public et des associations locales portant des vergers partagés et communaux ont encore eu beaucoup de succès. La préservation des arbres fruitiers de variétés locales a connu un point d'orgue avec la distribution d'un jeune arbre fruitier à chacune des communes et villes portes du Parc ! Une formation d'une demi-journée à la taille de ces arbres a été proposé aux élus et agents communaux sur trois sites. Les arbres plantés dans le verger communal des Échelles ont été valorisés par la réalisation de plaques portant le nom et la variété de chaque arbre. Enfin, la série d'émissions « Le Parc au naturel » sur Radio Couleur Chartreuse a permis de communiquer sur la démarche auprès du grand public (diffusion en octobre + podcast).



## DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Les actions prévues en 2024 remettent en avant les formations : Formation taille et greffe des fruitiers à destination du grand public et formation « faites vos graines », en partenariat avec le Lycée du Bocage à Chambéry.

En vue du redéploiement des arbres fruitiers de variété locale sur le territoire, l'accompagnement de spécialistes (ethnobotaniste, pépiniériste...) permettra d'affiner la description des fruits des variétés locales (étape nécessaire dans la capitalisation des informations sur ces variétés méconnues) et de réaliser une campagne de prélèvements de greffons sur les arbres originaux afin de les multiplier. La capitalisation et diffusion des informations sur les arbres de variétés locales distribués aux communes fin 2023 se fera par la réalisation et l'impression de fiche « carte d'identité » de chaque arbre.

Il est également souhaité participer à la réalisation d'un film documentaire (court-métrage) sur le Verger sauvage Thévenon Rousseau à Novalaise (73). Ce projet de valorisation culturelle des mémoires s'adosse à la démarche « Jardin'R » portée par l'ISARA et l'Université Lyon 2 qui vise à mener des recherches, des expérimentations, des partages d'expériences et des formations sur la place des jardins dans les ruralités et sur les transmissions de savoirs et savoir-faire pour répondre aux enjeux alimentaires et du changement climatique.

Les objectifs de cette démarche sont de :

- Préserver la biodiversité cultivée et faire reconnaître en tant que biens publics des ressources végétales et génétiques locales servant de ressources alimentaires et pouvant être valorisées dans une économie locale.
- Créer des micro-filières économiques autour d'espèces ou variétés anciennes et/ou locales.
- Mettre en réseau les acteurs concernés (habitants, agriculteurs, viticulteurs, pépiniéristes, gestionnaires de patrimoine naturel et culturel, associations, professionnels de la restauration...)
- Déployer la démarche dans les nouvelles communes adhérant au Parc.

## BUDGET PRÉVISIONNEL

Dépenses		Recettes	
Formations taille et greffe	990 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	1 550 €
Formation faites vos graines	1 840 €		
Accompagnement à la description des fruits, au prélèvement des greffons	1 600 €		
Comm - participation film Jardin'R VSTR	2 000 €	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	5 000 €
Comm – impression fiches description des arbres distribués	120 €		
<b>Total</b>	<b>6 550 €</b>	<b>Total</b>	<b>6 550 €</b>

**Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:**

- ***D'approuver le projet et son plan de financement,***
- ***D'autoriser le Président à solliciter les subventions nécessaires,***
- ***D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.***

Ainsi fait et délibéré le 29 avril 2024,  
 Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **02 MAI 2024**

